

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Mardi 6 décembre 2022

Assemblée publique de consultation tenue à l'église d'Oka, sise au 181, rue des Anges à Oka, et en webdiffusion sur notre chaîne YouTube, à 18 h 52, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire Pascal Quevillon

Les conseillères et les conseillers,

Karine Bouchard
Cécile Desnoyers
Jérémy Bourque
Philippe Aubin-Steben
Steve Savard

Est absent :
Yannick Proulx

Formant quorum sous la présidence du maire Pascal Quevillon.

Sont également présents :

La directrice générale par intérim, Mme Marie Daoust
La responsable des communications et du tourisme,
Mme Colette Beaudoin
L'attachée d'administration à la direction générale et au cabinet du maire,
Mme Annick Mayer
La directrice des finances, Mme Annie Chardola
Le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement,
M. Patrick Gingras

La participation citoyenne dans la salle et via la webdiffusion est au nombre de 9 personnes.

Ouverture de l'assemblée publique de consultation

M. Pascal Quevillon, maire, déclare l'assemblée publique de consultation ouverte. Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

M. le maire donne la parole au directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Patrick Gingras, pour la présentation du projet de règlement.

Présentation du projet de règlement numéro 2022-256 portant sur la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments

Le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement présente et apporte certaines précisions sur ledit projet de règlement.

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18 h 59.

N'ayant pas de questions, le maire clôt la période de questions à 18 h 59.

Levée de l'assemblée publique de consultation

L'assemblée publique de consultation se termine à 18 h 59.

**Pascal Quevillon,
Maire**

**Marie Daoust
Directrice générale par intérim**